
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visite du chantier de la déviation Guilherand-Granges – Saint-Péray

7 décembre 2018

Vendredi 7 décembre, les élus se sont rendus sur le chantier de la déviation de la RD 86 entre Guilherand-Granges et Saint-Péray. Cette opération permettra de contourner les deux communes pour mieux répartir le flux de véhicules et éviter les bouchons aux heures de pointe.

3 tranches constituent le chantier :

- **La première, en cours de réalisation, relie le pont des Lônes à la RD533 entre Saint-Péray et Valence.**

Le premier tronçon de cette déviation, d'une longueur de 1,4 km, est ouvert à la circulation depuis début octobre. Ce nouvel itinéraire, ancien chemin des mulets, permet de dévier le trafic des cœurs de ville de Guilherand-Granges et Saint-Péray et d'offrir une meilleure desserte aux zones d'activités économiques et commerciales du secteur.

La fin de cette première tranche est prévue pour avril 2019.

- **La deuxième tranche correspond à la construction d'un pont au-dessus du Mialan vers le nord**
- **La troisième consistera au raccordement avec la commune de Cornas.**

Cette dernière partie sera également la plus importante du chantier. Ce dernier devrait se terminer en 2020.

Cette opération s'inscrit dans l'engagement du Département pour le désenclavement des principaux axes économiques, notamment celui du « Grand Valentinois – Vallée du Rhône ».

La voie verte construite le long de la déviation et isolée de la circulation automobile par des plantations arborées se fait elle aussi l'écho d'engagements du Département, à savoir le développement des mobilités douces et du tourisme ardéchois à vélo, pour un territoire opérant sa transition écologique.

En chiffres :

- Coût de l'opération : 17,3 M€
- Participation du Département : 6,935 M€

Participation du Département pour la voie verte : 150 000 € pour un linéaire de 1,5km sur 2,8km.

Contact : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr

